

Fiche de Données de Sécurité

Numéro de téléphone en cas d'urgence:

1-847-367-7700

Rust-Oleum Corp.

www.rustoleum.com



1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom: PROFIN 1-GL 4PK OIL POLY SATIN **Date de Révision:** 10/28/2013

Product Number: 130523

Classe/Utilisation du Produit: Floor Coating/Polyurethane

Société/Entreprise: Rust-Oleum Corporation
11 Hawthorn Parkway
Vernon Hills, IL 60061
USA

Fabricant: Rust-Oleum Corporation
11 Hawthorn Parkway
Vernon Hills, IL 60061
USA

Prepared by: Département de Régulation

2. Identification des dangers

APERÇU DES DANGERS: Dangereux si ingéré. Provoque l'irritation des yeux. Vapeurs irritantes pour les yeux et les voies respiratoires. Liquide et vapeurs combustibles. Nocif si inhalé. Peut affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, maux de tête ou nausées. Peut irriter les yeux, la peau ou une irritation des voies respiratoires. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si inhalé. Assurer une ventilation adéquate pour conserver l'exposition sous la limite d'exposition recommandée, le cas échéant.

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque l'irritation des yeux. La substance cause l'irritation modérée des yeux.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une irritation cutanée. La substance peut provoquer une légère irritation cutanée.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Peut causer des maux de tête ou des étourdissements. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Risque d'aspiration si ingère; peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires. Nocif si ingère.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

3. Information sur les composants

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Solvant Stoddard	8052-41-3	40.0	100 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	15.0	200 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: 411 <undefined>

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair, °F 105 (Setaflash)

En cas d'incendie, les agents d'extinction Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Eau pulvérisée

préconisés sont :

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Garder les contenants hermétiquement fermes. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême due à la montée de la pression. Liquide et vapeurs combustibles.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. 452 <undefined>

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

STEPS TO BE TAKEN IF MATERIAL IS RELEASED OR SPILLED: Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas entreposer à plus de 49 degrés C (120 degrés F). Entreposer les grandes quantités de produit dans des bâtiments conçus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et protéger en conséquence. 536 <undefined>

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

Protection de la peau: Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante. Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Densité de vapeur	Plus lourd que l'air	Odeur :	Comme un solvant
Caractéristiques:	Liquide	Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther
Solubilité dans l'eau:	Négligible	Point De Gel:	Non déterminé
Gravité spécifique:	0.901	pH:	N.A
Etat Physique:	Liquide		

(Voir chapitre 16 pour légende des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Éviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter les températures supérieures à 49 degrés C (120 degrés F). Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes.

INCOMPATIBILITY: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

HAZARDOUS DECOMPOSITION: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

<u>Nom chimique</u>	<u>DL50</u>	<u>CL50</u>
Solvant Stoddard	>5000 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.
Distillat Léger Hydrotraité	>3160 mg/kg (Skin)	N.E.

12. Informations écologiques

L'INFORMATION ÉCOLOGIQUE: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14. Informations relatives au transport

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada)</u>
UN Number:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN::	Non réglementé	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Non réglementé
Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	III	III	N.A
Quantité Limitée:	No	Yes, >5L No	Yes, >5L No	No

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Risque aigu pour la santé, Risque chronique de santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12 (B) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations internationales

SIMDUT canadien:

Cette fiche signalétique (FS) a été préparé conformément aux règlements de produit contrôlés sauf pour l'utilisation 16 en-têtes.

CLASSE SIMDUT
CANADIENNE::

B3 D2B

16. Autres informations**Evaluations HMIS:**

Santé: 2 **Inflammabilité:** 2 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA:

Santé: 2 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité** 0

VOLATILE ORGANIC COMPOUNDS, g/L: 449

MOTIF DE LA RÉVISION: Mise à jour du régulateur

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Aucune information.